



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/A-propos-des-greves-des-services>

# A propos des grèves des services publics

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1978 - N° 756 - mai 1978 -

Date de mise en ligne : mardi 2 septembre 2008

Date de parution : mai 1978

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Un de nos abonnés fait une suggestion à partir de l'affirmation suivante qui ne paraît pas contestable : dans un pays moderne, aux institutions démocratiques comme celles de la France, qui aurait remplacé l'économie de marché par l'économie distributive, il est impensable que les travailleurs des services publics envisagent d'avoir recours à la grève, comme l'ont fait récemment ceux de l'EDF. On ne peut douter que les Français aient désapprouvé ces grèves qui leur étaient imposées par un très petit nombre de travailleurs au mépris de l'intérêt général dont ils se réclament parfois.

Cet état d'esprit devrait rendre les Français plus réceptifs aux thèses de l'économie distributive exposée par la plume et par la parole de nos militants. Dans ces conditions ne serait-il pas nécessaire et urgent de faire prendre conscience aux Français et aux Françaises et aux Français du fait que le grand développement des services publics au cours des dernières années a eu des conséquences insoupçonnées et auxquelles la population n'a pas prêté attention, comme le montre Jean-Marie Bressand sous le titre « Les Otages » dans l'article remarquable du « Monde » du 17 décembre 1977 où il développe les points suivants :

« Il y a des syndicalistes qui se sont aperçus que seules les grèves « payantes » sont celles où le public n'est pas seulement témoin, MAIS OTAGE. Et leur tactique consistait dès lors à faire endurer au plus grand nombre de citoyens possible et même à l'ensemble de la population un certain nombre de désagréments, de contraintes, de dommages, de souffrances et de pousser l'avantage jusqu'aux limites de l'intolérable, AFIN QUE LA PRESSION PUBLIQUE S'AJOUTE A CELLE DES GREVISTES.

Ce n'est ni très moral ni très démocratique ; mais c'est un fait que les grèves des services publics sont devenues de véritables « PRISES EN OTAGE » du peuple français ».

Avec le développement de la technique, la grève de certains services publics prend l'aspect d'une véritable calamité nationale du fait de quelques uns qui ont entre les mains le pouvoir de paralyser le pays. Cela pourrait peut-être permettre de faire obstacle à un danger fasciste, mais aussi de favoriser la prise du pouvoir par un parti minoritaire, dans l'illégalité. (Voir ci-dessous la note de la rédaction).

Citons encore cette réflexion pertinente de J.-M. Bressand : « Quand on pense au luxe de précautions entourant, au niveau du Président de la République, l'opération qui provoquera la guerre atomique, on reste confondu que personne ne se soit avisé que la guerre sociale et économique peut être déclenchée à tout moment par une toute petite minorité qui détient dans ses mains, pratiquement sans contrôle, le sort de la paix civile ».

Ajoutons que l'auteur, ne se bornant pas à critiquer, propose une juridiction similaire à celle des conseils de prud'hommes pour régler les conflits collectifs survenant dans les services publics.

Un conviendra qu'une telle juridiction cesserait d'avoir une utilité quelconque dans une société bénéficiant d'une économie distributive, en raison de la complète transformation de la mentalité des travailleurs qui résulterait du changement, de genre de vie qui aurait mis fin au règne de l'argent et aux privilèges d'une classe. Les revendications incessantes, en vue d'un pouvoir d'achat qui est sans cesse compromis par l'inflation structurelle propre au système capitaliste, ne s'imposeraient plus aux travailleurs puisqu'ils seraient assurés de la satisfaction de leurs besoins essentiels avec équilibre.

Ceci devrait encourager les Français à exiger de leurs nouveaux élus qu'ils prennent position sur l'économie distributive qui s'impose chaque jour davantage. Elle respecte la dignité des citoyens par l'attribution à chacun d'un revenu social (de base et d'accumulation) qui a sa justification dans le fait que chacun de nous a droit à sa part d'usufruit dans l'immense patrimoine légué par les générations précédentes.

NDLR - Il en serait tout autrement si ces grèves totales étaient remplacées par des GREVES DE GRATUITE. D'abord de telles grèves seraient plus logiques, dans le système capitaliste : nées d'un conflit entre l'Etat-patron et ses employés, elles seraient supportées par celui dont les travailleurs sont mécontents et non pas par les usagers qui ne sont pas responsables du conflit. Mais en plus ces grèves de gratuité mettraient les usagers du côté des travailleurs et montreraient ainsi à tous qu'un

## A propos des grèves des services publics

---

service public peut être au service du public, gratuitement, comme en Économie distributive. Cette thèse est développée sous l'impulsion de Joseph Pastor, par les Groupes de Salariés pour l'Economie Distributive.